



DECLARATION

ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE

CONFORME A LA NORME *NF P 01-010*

Nom du système :

**SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES
PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE
AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR
COLLAGE DE SOLS SOUPLES**

(Plastiques, moquettes,..)

Date de la déclaration novembre 2010

PLAN

INTRODUCTION	3
GUIDE DE LECTURE.....	4
1 CARACTERISATION DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.3.....	5
1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF).....	5
1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF).....	5
1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle	7
2 DONNEES D'INVENTAIRE ET AUTRES DONNEES SELON NF P 01-010 § 5 ET COMMENTAIRES RELATIFS AUX EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.7.2	8
2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)	8
2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2).....	14
2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)	18
3 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTATIFS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010 § 6	20
4 CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS SELON NF P 01-010 § 7 22	
4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)	22
4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :	22
4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :.....	23
4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :	23
4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3).....	23
5 AUTRES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT NOTAMMENT PAR RAPPORT A DES PREOCCUPATIONS D'ECOGESTION DU BATIMENT, D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE.....	25
5.1 Ecogestion du bâtiment	25
5.2 Préoccupation économique.....	25
5.3 Politique environnementale globale	26
6 ANNEXE : CARACTERISATION DES DONNEES POUR LE CALCUL DE L'INVENTAIRE DE CYCLE DE VIE (ICV).....	27
6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie).....	27
6.2 Sources de données	29
6.3 Traçabilité	30

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale et sanitaire du SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR COLLAGE DE SOLS SOUPLES est la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire élaborée par l'AIMCC (FDE&S version 2005).

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF P 01-010 et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence (NF P 01-010 § 4.2).

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « titre complet, date d'édition, adresse de l'émetteur » qui pourra remettre un exemplaire authentique.

Producteur des données (NF P 01-010 § 4).

Déclaration établie en conformité avec la norme NF P01-010 à partir des informations fournies par BOSTIK.

La présentation de cette déclaration selon le modèle de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire validé par l'AIMCC (FDE&S Version 2005) est assurée par BOSTIK.

Contact :

P. BOSSERAY société BOSTIK.



GUIDE DE LECTURE

Précision sur le format d'affichage des données

Certaines valeurs sont affichées au format scientifique conformément à l'exemple suivant : 1,55E+03 signifie $1,55 \cdot 10^3$ soit 1550 et 2,38E-05 signifie $2,38 \cdot 10^{-5}$ soit 0,0000238.

Règles d'affichage

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Toutes les valeurs non nulles seront exprimées avec 3 chiffres significatifs.
- Pour chaque flux de l'inventaire, les valeurs permettant de justifier 99,9 % de la valeur de la colonne « total » sont affichées, les autres, non nulles, sont masquées.
- Si la valeur de la colonne « Total cycle de vie / Pour toute la DVT » est inférieure à 10^{-5} , alors toute la ligne est grisée.

L'objectif est de mettre en évidence les chiffres significatifs.

1 Caractérisation du produit selon NF P 01-010 § 4.3

1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Il s'agit de couvrir 1 m² de support, préparé dans les règles de l'art, avec le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES pendant une annuité.

Le flux de référence de l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit est de 1 m². La Durée de Vie Typique (DVT) est prise à 20 ans dans cette étude.

L'unité fonctionnelle comprend :

- le flux de référence des produits étudiés,
- les emballages des produits et aussi des matières premières nécessaires à la fabrication des produits,
- les taux de perte lors de la fabrication et lors de la mise en œuvre,
- les matériaux et/ou énergie de mise en œuvre.

Performances assurées par le système :

- ✓ Enduit de lissage : certificat CSTB N° 527-106 S 57. Classe P4SR.
- ✓ Colle sol acrylique hautes performances : bénéficie d'une conformité aux normes Européennes NF EN 1372, NF EN 1373 et NF EN 1459.

1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

Produit(s) :

Le système étudié est composé de trois produits:

- Un primaire d'accrochage hautes performances fabriqué par BOSTIK en France, à COUBERT (Seine et Marne-77)
- Un ragréage de sol fabriqué par BOSTIK en France, à COUBERT (Seine et Marne-77)
- Une colle sol acrylique hautes performances fabriquée par BOSTIK en France, à IBOS (HAUTES-PYRENEES -65).



Les désignations commerciales des produits étudiés sont listées ci-dessous :

DESIGNATIONS TECHNIQUES	DESIGNATIONS COMMERCIALES			SITE DE FABRICATION
	SADER	MANG	MIPLACOL	
Primaire	PRIMASOL R	PRIMASOL R	PRIMASOL R	COUBERT (Seine-et-Marne – 77)
Ragréage P4SR	ROXOL TRAVAUX RAPIDES	UNIMANG 3 R	MIPLASOL TRAVAUX RAPIDES	COUBERT (Seine-et-Marne – 77)
Colle acrylique	SADERTAC S44	POLYMANG HQA	MIPLAFIX 400	IBOS (Hautes-Pyrénées – 65)

Matériaux d'emballage et de conditionnement :

Chacun des trois produits constituant le système est conditionné comme suit :

- Le primaire d'accrochage hautes performances est conditionné en jerrycans de 20 kg et mis sur une palette en bois
- Le ragréage de sol conditionné en sacs de 25 kg et mis sur une palette en bois.
- La colle sol acrylique hautes performances conditionnée en fûts plastique de 20 kg et mis sur une palette en bois.

Les quantités de produit, d'emballage de distribution et de produits complémentaires contenus dans l'UF, sur la base d'une Durée de Vie Typique (DVT) de 20 ans, sont données dans le tableau ci-dessous :

Flux de référence pour 1m ²	
Par annuité	Pour toute la DVT
<p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PRIMEPOX : 0.0051 kg - ROXOL TRAVAUX RAPIDE: 0.232 kg - SADERTAC S44: 0.0128 kg <p>Emballages de distribution (nature et quantité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - papier carton : 0.00101 kg - palettes en bois : 0.00447kg - polyéthylène basse densité : 0.000331kg - polyéthylène haute densité : 0.000194 kg - polypropylène : 0.000479 kg <p>Poids total du flux de référence : 0.256 kg</p>	<p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PRIMASOL R : 0.102 kg - ROXOL TRAVAUX RAPIDE : 4.635 kg - SADERTAC S44 : 0.255 kg <p>Emballages de distribution (nature et quantité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - papier carton : 0.0202 kg - palettes en bois : 0.0895 kg - polyéthylène basse densité : 0.00663 kg - polyéthylène haute densité : 0.00388 kg - polypropylène : 0.00959 kg <p>Poids total du flux de référence : 5.122 kg</p>

Ce tableau des flux de référence tient compte du taux de pertes.

Les taux de perte de matières premières utilisées chez BOSTIK pour la production des produits sont dépendant des différentes formulations généralement compris entre 1 et 3 %, le taux de perte pour les produits base ciment en phase de mise en œuvre est estimé à 3.0 %, les pertes des produits en phase aqueuse (primaire) ont été estimées à 2 % pendant la mise en œuvre.



Produits complémentaires pour la mise en œuvre :

A l'étape de mise en œuvre, le ragréage de sol est gâché avec de l'eau. Le mélangeage est effectué avec un agitateur électrique.

Ceci entraîne une consommation d'eau et d'électricité.

- A l'étape de mise en œuvre, le ROXOL TRAVAUX RAPIDE est gâché avec de l'eau, ce qui correspond à une consommation d'eau de 1.11 litre/m². Le mélangeage est effectué à l'aide d'un agitateur électrique entraînant une consommation d'électricité de 0.0612MJ/m².
- Le nettoyage des outils conduit une consommation d'eau supplémentaire de 0.02 litre/m².

Soit au total :

Une consommation d'électricité de 0.0612 MJ/m².

Une consommation d'eau de 1.13 litre /m².

Vie en œuvre :

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES ne nécessite pas de remplacement ou de maintenance par conséquent tous les flux d'inventaire de l'étape « vie en œuvre » sont nuls.

Source de la déclaration environnementale :

Analyse de cycle de vie du SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES fabriqué par BOSTIK. Rapport méthodologique, de NOVEMBRE 2010.

Ce rapport peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.

1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES étudié est composé d'une série d'étapes successives permettant le bon accrochage, le nivellement et la pose de revêtements de sols intérieurs.

Pour les autres caractéristiques se reporter aux fiches techniques correspondantes.

2 Données d'Inventaire et autres données selon NF P 01-010 § 5 et commentaires relatifs aux effets environnementaux et sanitaires du produit selon NF P 01-010 § 4.7.2

Les données d'inventaire de cycle de vie qui sont présentées ci-après ont été calculées pour l'unité fonctionnelle définie en 1.1 et 1.2

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Conformément à la norme NF P 01-010, les résultats présentés ci-dessous se rapportent à l'unité fonctionnelle et sont donc ramenés à une annuité en prenant en compte une durée de vie typique (DVT) de 20 ans.

Seule la colonne « Total cycle de vie pour toute la DVT » présente les résultats sur la durée de vie globale du produit.

2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)

2.1.1 Consommation de ressources naturelles énergétiques et indicateurs énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.1)

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Consommation de ressources naturelles énergétiques								
Bois	kg	0.0114			0		0.0114	0.229
Charbon	kg	0.00936		2.34 E-05	0		0.00938	0.188
Lignite	kg	0.000149			0		0.000149	0.00298
Gaz naturel	kg	0.00635	3.97 E-05	1.13 E-05	0		0.00641	0.128
Pétrole	kg	0.0150	0.00170		0	0.000209	0.0169	0.338
Uranium (u)	kg	5.12 E-07	8.88 E-10	1.48 E-08	0		5.28 E-07	1.06 E-05
Indicateurs énergétiques								
Energie Primaire Totale	MJ	1.52	0.0744	0.00942	0	0.00914	1.61	32.3
Energie Renouvelable	MJ	0.148		0.000469	0		0.148	2.97
Energie Non Renouvelable	MJ	1.37	0.0744	0.00895	0	0.00914	1.46	29.3
Energie procédé	MJ	0.984	0.0744	0.00941	0	0.00914	1.08	21.5
Energie matière	MJ	0.536			0		0.536	10.7
Electricité	kWh	0.0348	5.31 E-05	0.000883	0		0.0358	0.716

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles énergétiques et aux indicateurs énergétiques :

Les principales ressources énergétiques consommées sont :

- le pétrole,
- le charbon et le gaz naturel.

Ces ressources sont utilisées pour la production de l'énergie consommée par le site ainsi que pour la production des matières premières.

Le bois est consommé pour la production des palettes.

La consommation d'énergie primaire non renouvelable est faite en quasi totalité à l'étape de production (93.7 %) et le transport (5.1 %).

Les indicateurs énergétiques doivent être utilisés avec précaution car ils additionnent des énergies d'origine différente qui n'ont pas les mêmes impacts environnementaux (se référer de préférence aux flux élémentaires).

2.1.2 Consommation de ressources naturelles non énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Antimoine (Sb)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Argent (Ag)	kg	1.34 E-11	2.53 E-13	8.20 E-14	0	3.11 E-14	1.38 E-11	2.75 E-10
Argile	kg	0.00781			0		0.00781	0.156
Arsenic (As)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bauxite (Al ₂ O ₃)	kg	1.09 E-05	4.98 E-08		0		1.10 E-05	0.000220
Bentonite	kg	6.09 E-07	4.93 E-09	1.60 E-09	0		6.16 E-07	1.23 E-05
Bismuth (Bi)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bore (B)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Cadmium (Cd)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Calcaire	kg	0.169			0		0.169	3.37
Carbonate de Sodium (Na ₂ CO ₃)	kg	0.000543	0	0	0	0	0.000543	0.0109
Chlorure de Potassium (KCl)	kg	5.79 E-06			0		5.79 E-06	0.000116
Chlorure de Sodium (NaCl)	kg	0.000399			0		0.000400	0.00800
Chrome (Cr)	kg	4.27 E-09	1.00 E-11	3.26 E-12	0		4.28 E-09	8.57 E-08
Cobalt (Co)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Cuivre (Cu)	kg	4.16 E-07			0		4.16 E-07	8.32 E-06
Dolomie	kg	2.65 E-08			0		2.65 E-08	5.29 E-07



Etain (Sn)	kg	3.74 E-06	0	0	0	0	3.74 E-06	7.48 E-05
Feldspath	kg	1.95 E-09	0	0	0	0	1.95 E-09	3.90 E-08
Fer (Fe)	kg	0.000116	1.67 E-07	2.68 E-07	0	0	0.000117	0.00234
Fluorite (CaF2)	kg	7.25 E-09	0	0	0	0	7.25 E-09	1.45 E-07
Gravier	kg	1.48 E-05	1.24 E-06	9.05 E-08	0	1.53 E-07	1.63 E-05	0.000326
Lithium (Li)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Kaolin (Al2O3, 2SiO2, 2H2O)	kg	0.000557	0	0	0	0	0.000557	0.0111
Magnésium (Mg)	kg	3.08 E-10	0	0	0	0	3.08 E-10	6.15 E-09
Manganèse (Mn)	kg	3.09 E-10	5.87 E-12	1.90 E-12	0	7.15 E-13	3.17 E-10	6.35 E-09
Mercure (Hg)	kg	1.86 E-09	0	0	0	0	1.86 E-09	3.72 E-08
Molybdène (Mo)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Nickel (Ni)	kg	2.13 E-09	3.39 E-12	0	0	0	2.13 E-09	4.27 E-08
Or (Au)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Palladium (Pd)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Platine (Pt)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Plomb (Pb)	kg	4.34 E-09	1.59 E-11	5.15 E-12	0	0	4.36 E-09	8.73 E-08
Rhodium (Rh)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Rutile (TiO2)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Sable	kg	0.0758	3.77 E-07	4.13 E-07	0	0	0.0758	1.52
Silice (SiO2)	kg	5.86 E-06	0	0	0	0	5.86 E-06	0.000117
Soufre (S)	kg	2.15 E-05	2.15 E-05	4.13 E-05	0	0	2.15 E-05	0.000431
Sulfate de Baryum (BaSO4)	kg	2.86 E-06	5.21 E-08	1.70 E-08	0	6.40 E-09	2.93 E-06	5.86 E-05
Titane (Ti)	kg	1.84 E-09	0	0	0	0	1.84 E-09	3.68 E-08
Tungstène (W)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Vanadium (V)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Zinc (Zn)	kg	3.03 E-08	0	0	0	0	3.03 E-08	6.06 E-07
Zirconium (Zr)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Matières premières végétales non spécifiées avant	kg	0.000335	0	0	0	0	0.000335	0.00669
Matières premières animales non spécifiées avant	kg	0	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires non remontés (total)	kg	0.000773	1.28 E-06	0	0	0	0.000774	0.0155

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles non énergétiques :

Les principales ressources non énergétiques consommées sont :

- Le sable et,
- Le calcaire.

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.31 % du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée. La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.

Les flux non remontés dans l'inventaire du cycle de vie ne correspondent pas à des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994 (l'arrêté du 20 avril 1994 reprend les directives 67-548/CEE et 92-32/CEE relatives à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances).

La classification, l'étiquetage et l'emballage des produits vendus par BOSTIK sont conformes à la directive 67-548 et à la directive 99-45 et à leurs amendements. Toutes les informations réglementaires concernant les produits vendus par BOSTIK sont contenus dans les Fiches de Données de Sécurité. (Disponibles sur notre site : <http://www.bostik.fr/construction-catalogue.html>).



2.1.3 Consommation d'eau (prélèvements) (NF P 01-010 § 5.1.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Eau : Lac	litre	0	0	0	0	0	0	0
Eau : Mer	litre	0,00116			0		0,00116	0,0233
Eau : Nappe Phréatique	litre	0,0110			0		0,0110	0,220
Eau : Origine non Spécifiée	litre	0,402	0,00709	0,00178	0	0,000871	0,412	8,24
Eau: Rivière	litre	0,00222			0		0,00222	0,0444
Eau Potable (réseau)	litre	0,0149		0,0566	0		0,0715	1,43
Eau Consommée (total)	litre	0,432	0,00709	0,0584	0	0,000871	0,498	9,96

Commentaires relatifs à la consommation d'eau (prélèvements) :

La consommation d'eau pour l'étape de production représente 86.7 % et pour l'étape de mise en œuvre 11.7 % de la consommation d'eau durant le cycle de vie du produit.

2.1.4 Consommation d'énergie et de matière récupérées (NF P 01-010 § 5.1.4)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
R - Energie Récupérée	MJ	0.0305	0	0	0	0	0.0305	0.611
R - Matière Récupérée : Total	kg	0.00620			0		0.00620	0.124
R - Matière Récupérée : Acier	kg	0.000135	1.41 E-06		0	1.74 E-07	0.000137	0.00274
R - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	0.00102	0	0	0	0	0.00102	0.0205
R - Matière Récupérée : Plastique	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Biomasse	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée: Minérale	kg	0.000994	0	0	0	0	0.000994	0.0199
R - Matière Récupérée : Non spécifiée	kg	0.00404	0	0	0	0	0.00404	0.0808

Commentaires relatifs à la consommation d'énergie et de matière récupérées :

- ✓ Les chutes de fabrication, recyclées sur le site de production ne sont pas, conformément à la NF P01-010, comptabilisées dans les matières récupérées.
- ✓ Le produit est conditionné en sac papier, à noter qu'il a été retenu un taux de 80 % de papier en provenance de papier et ou carton de recyclage.

2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2)

2.2.1 Emissions dans l'air (NF P 01-010 § 5.2.1)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
A - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0.0338			0		0.0338	0.677
A - Hydrocarbures (non spécifiés, excepté méthane)	g	0.0768	0.0193		0	0.00237	0.0986	1.97
A - HAP (non spécifiés)	g	3.29 E-06	2.12 E-08	4.88 E-09	0	2.7 E-09	3.32 E-06	6.63 E-05
A - Méthane (CH4)	g	0.147	0.00757	0.000172	0	0.000929	0.156	3.12
A - Composés organiques volatils (ex : acétone, acétate,...)	g	0.00698	0	0	0	0	0.00698	0.140
A - Dioxyde de Carbone (CO2 fossile)	g	100	5.55		0	0.682	107	2 135
A - Dioxyde de Carbone (CO2 biomass)	g	0.00108	0	0	0	0	0.00108	0.0216
A - Monoxyde de Carbone (CO)	g	0.0904	0.0143		0	0.00176	0.107	2.13
A - Oxydes d'Azote (NOx en NO2)	g	0.300	0.0657		0	0.00807	0.374	7.49
A - Protoxyde d'Azote (N2O)	g	0.00124	0.000714	2.65 E-06	0	8.77 E-05	0.00204	0.0409
A - Ammoniaque (NH3)	g	0.00142			0		0.00142	0.0284
A - Poussières (non spécifiées)	g	0.122	0.00380		0	0.000466	0.127	2.53
A - Oxydes de Soufre (SOx en SO2)	g	0.195	0.00241	0.000305	0	0.000296	0.198	3.95
A - Hydrogène Sulfureux (H2S)	g	9.49 E-05	5.25 E-07	6.75 E-07	0		9.62 E-05	0.00192
A - Acide Cyanhydrique (HCN)	g	6.12 E-06			0		6.12 E-06	0.000122
A - Acide phosphorique	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	1.92 E-06			0		1.92 E-06	3.84 E-05
A - Acide Chlorhydrique (HCl)	g	0.00318	4.03 E-06	1.91 E-05	0		0.00321	0.0641
A - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	4.61 E-06			0		4.61 E-06	9.21 E-05
A - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	2.17 E-06			0		2.17 E-06	4.34 E-05
A - Composés fluorés organiques (en F)	g	1.07 E-06	3.47 E-07		0	4.26 E-08	1.46 E-06	2.92 E-05
A - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	0.000186	3.31 E-07	7.26 E-07	0		0.000187	0.00374
A - Composés halogénés (non spécifiés)	g	1.18 E-05		9.38 E-08	0		1.19 E-05	0.000237
A - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Métaux (non spécifiés)	g	0.000748	2.26 E-06	7.48 E-06	0		0.000758	0.0152
A - Antimoine et ses composés (en Sb)	g	3.03 E-06			0		3.03 E-06	6.05 E-05
A - Arsenic et ses composés (en As)	g	3.15 E-06	2.57 E-08	8.55 E-09	0		3.18 E-06	6.36 E-05
A - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	3.33 E-06	1.42 E-07		0	1.74 E-08	3.49 E-06	6.98 E-05



A - Chrome et ses composés (en Cr)	g	3.81 E-06	3.22 E-08	1.05 E-08	0	3.96 E-09	3.85 E-06	7.70 E-05
A - Cobalt et ses composés (en Co)	g	1.40 E-06	6.31 E-08	3.58 E-09	0	7.75 E-09	1.47 E-06	2.95 E-05
A - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	4.96 E-06	9.49 E-08	9.40 E-09	0	1.17 E-08	5.07 E-06	0.000101
A - Etain et ses composés (en Sn)	g	4.51 E-07			0		4.51 E-07	9.03 E-06
A - Manganèse et ses composés (en Mn)	g	2.26 E-06	7.68 E-09	1.07 E-08	0		2.28 E-06	4.56 E-05
A - Mercure et ses composés (en Hg)	g	3.00 E-06	3.24 E-09		0		3.00 E-06	6.00 E-05
A - Nickel et ses composés (en Ni)	g	2.16 E-05	1.26 E-06	5.50 E-08	0	1.55 E-07	2.30 E-05	0.000461
A - Plomb et ses composés (en Pb)	g	1.00 E-05	4.64 E-07	3.54 E-08	0	5.70 E-08	1.06 E-05	0.000211
A - Sélénium et ses composés (en Se)	g	1.39 E-06	2.60 E-08	8.50 E-09	0	3.20 E-09	1.43 E-06	2.85 E-05
A - Tellure et ses composés (en Te)	g	2.69 E-07	0	0	0	0	2.69 E-07	5.37 E-06
A - Zinc et ses composés (en Zn)	g	0.000167	0.000214		0	2.63 E-05	0.000407	0.00815
A - Vanadium et ses composés (en V)	g	7.62 E-05	5.03 E-06	2.04 E-07	0	6.20 E-07	8.20 E-05	0.00164
A - Silicium et ses composés (en Si)	g	0.000763		5.91 E-06	0	7.91 E-08	0.000769	0.0154

NOTE : Concernant les émissions radioactives, ce tableau devra être complété dès que la transposition de la directive européenne Euratom sur les émissions radioactives sera publiée.

Commentaires relatifs aux émissions dans l'air :

Concernant les émissions dans l'air sur l'ensemble du cycle de vie, on peut noter :

Dioxyde de carbone (CO₂)

Les 2135 g de CO₂ fossile sont principalement émis lors de la phase production (94.1 %) et transport (5.2 %) puis de fin de vie (0.6 %).

L'étape de production prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production des énergies consommées sur le site, la fabrication des différents produits entrant dans le produit final et leur conditionnement.

Viennent ensuite les émissions d'oxydes d'azote, d'oxydes de soufre, de méthane, ...

Dans le calcul du changement climatique, les composés fluorés ne sont pas pris en compte, le ratio composés fluorés sur la quantité de CO₂ étant inférieure à 1/1000000°.



2.2.2 Emissions dans l'eau (NF P 01-010 § 5.2.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
E - DCO (Demande Chimique en Oxygène)	g	0.0358	0.000252		0	0.133	0.169	3.37
E - DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène)	g	0.00604			0	0.0318	0.0379	0.757
E - Matière en Suspension (MES)	g	0.0154	4.22 E-05		0	0.0371	0.0527	1.05
E - Cyanure (CN-)	g	1.03 E-05	3.59 E-07	3.02 E-08	0	4.41 E-08	1.07 E-05	0.000214
E - AOX (Halogènes des composés organiques adsorbables)	g	2.95 E-06			0	0.00106	0.00106	0.0213
E - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0.0133	0.00258		0	0.0110	0.0269	0.538
E - Composés azotés (en N)	g	0.0993	0.000236		0	0.0319	0.131	2.63
E - Composés phosphorés (en P)	g	0.000399	7.00 E-07		0		0.000399	0.00799
E - Composés fluorés organiques (en F)	g	0.000228			0	0.0159	0.0161	0.323
E - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	6.81 E-06			0		6.82 E-06	0.000136
E - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	0.426	0.0866		0	0.0106	0.524	10.5
E - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	7.94 E-05	1.50 E-06	4.87 E-07	0	1.84 E-07	8.16 E-05	0.00163
E - HAP (non spécifiés)	g	6.73 E-06	2.18 E-06		0	2.68 E-07	9.18 E-06	0.000184
E - Métaux (non spécifiés)	g	0.0114	0.00145		0	0.0214	0.0342	0.685
E - Aluminium et ses composés (en Al)	g	0.000159	9.70 E-07	4.96 E-06	0		0.000165	0.00330
E - Arsenic et ses composés (en As)	g	2.80 E-06	7.07 E-08	6.75 E-09	0	8.70 E-09	2.88 E-06	5.76 E-05
E - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	2.20 E-06	1.17 E-07		0	1.45 E-08	2.33 E-06	4.66 E-05
E - Chrome et ses composés (en Cr)	g	3.39 E-06	4.13 E-07	1.62 E-08	0	5.07 E-08	3.87 E-06	7.74 E-05
E - Cuivre et ses composés(en Cu)	g	3.82 E-06	2.39 E-07		0	2.94 E-08	4.09 E-06	8.17 E-05
E - Etain et ses composés (en Sn)	g	2.18 E-09	6.25 E-12	1.04 E-10	0		2.29 E-09	4.58 E-08
E - Fer et ses composés (en Fe)	g	0.00689	2.10 E-05	6.00 E-06	0		0.00692	0.138
E - Mercure et ses composés (en Hg)	g	2.41 E-06			0		2.41 E-06	4.81 E-05
E - Nickel et ses composés (en Ni)	g	4.24 E-06	4.07 E-07	9.75 E-09	0	5.00 E-08	4.71 E-06	9.41 E-05
E - Plomb et ses composés (en Pb)	g	8.94 E-06	9.10 E-08	2.84 E-07	0	1.12 E-08	9.32 E-06	0.000186
E - Zinc et ses composés (en Zn)	g	5.88 E-06	7.13 E-07	3.05 E-08	0	8.70 E-08	6.71 E-06	0.000134
E - Eau rejetée	Litre	0.0208	0.000289	0.00103	0	3.55 E-05	0.0222	0.444

Commentaires sur les émissions dans l'eau :

Les rejets comptabilisés proviennent essentiellement de la phase de production.

Parmi ces émissions dans l'eau, les flux qui vont contribuer le plus à la pollution de l'eau sont les émissions de composés chlorés inorganiques.

2.2.3 Emissions dans le sol (NF P 01-010 § 5.2.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
S - Arsenic et ses composés (en As)	g	1.41 E-08	2.66 E-10	8.65 E-11	0	3.27 E-11	1.44 E-08	2.89 E-07
S - Biocides a	g	0	0	0	0	0	0	0
S - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	6.37 E-12	1.21 E-13	3.91 E-14	0	1.48 E-14	6.54 E-12	1.31 E-10
S - Chrome et ses composés (en Cr)	g	1.77 E-07	3.33 E-09	1.08 E-09	0	4.09 E-10	1.81 E-07	3.63 E-06
S - Cuivre et ses composés(en Cu)	g	3.23 E-11	6.09 E-13	1.99 E-13	0	7.50 E-14	3.32 E-11	6.64 E-10
S - Etain et ses composés (en Sn)	g	0	0	0	0	0	0	0
S - Fer et ses composés (en Fe)	g	7.04 E-05	1.33 E-06	4.32 E-07	0	1.63 E-07	7.23 E-05	0.00145
S - Plomb et ses composés (en Pb)	g	1.48 E-10	2.80 E-12	9.05 E-13	0	3.43 E-13	1.52 E-10	3.04 E-09
S - Mercure et ses composés (en Hg)	g	1.17 E-12	2.21 E-14	7.20 E-15	0	2.72 E-15	1.20 E-12	2.41 E-11
S - Nickel et ses composés (en Ni)	g	4.86 E-11	9.16 E-13	2.98 E-13	0	1.13 E-13	4.99 E-11	9.98 E-10
S - Zinc et ses composés (en Zn)	g	5.29 E-07	9.98 E-09	3.25 E-09	0	1.23 E-09	5.43 E-07	1.09 E-05
S - Métaux lourds (non spécifiés)	g	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires sur les émissions dans le sol :

Le cycle de vie du SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES génère très peu de rejet dans le sol.

A l'étape de production, les émissions ont lieu lors de la fabrication des matières premières. Il n'y a aucune émission directe dans le sol lors de la fabrication chez BOSTIK de ce produit.



2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)

2.3.1 Déchets valorisés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
D - Energie Récupérée	MJ	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Total	kg	0.00600		0.00649	0	0.0125	0.0125	0.250
D - Matière Récupérée : Acier	kg	8.71 E-05			0	8.71 E-05	8.71 E-05	0.00174
D - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	3.00 E-05	0	0.00101	0	0	0.00104	0.0208
D - Matière Récupérée : Plastique	kg	0.000116	0	0.00101	0	0	0.00112	0.0225
D - Matière Récupérée: Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée: Biomasse	kg	0.000408	0	0.00448	0	0	0.00488	0.0977
D - Matière Récupérée: Minérale	kg	0.00344	0	0	0	0	0.00344	0.0688
D - Matière Récupérée: Non spécifiée	kg	0.00192	2.89 E-06	1.48 E-06	0	0	0.00192	0.0384

2.3.2 Déchets éliminés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Déchets dangereux	kg	0.000227	1.83 E-06	1.09 E-06	0		0.000230	0.00461
Déchets non dangereux	kg	0.000907		0.00676	0	0.250	0.257	5.15
Déchets inertes	kg	0.00319	3.55 E-06	9.25 E-06	0		0.00321	0.0641
Déchets radioactifs	kg	5.77 E-06	1.19 E-06	0	0	1.47 E-07	7.22 E-06	1.44 E-04



Commentaires relatifs à la production et aux modalités de gestion des déchets

En dehors de la fin de vie du produit, la principale étape génératrice de déchets est celle de mise en œuvre. Les principaux déchets générés sont des déchets non dangereux.

Les déchets suivants sont valorisés :

- Le bois,
- Le papier carton et,
- Le plastique.

En dehors de la fin de vie du produit, les déchets valorisés sont produits à 48 % à l'étape de production et à 52 % à l'étape de mise en œuvre.

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES, une fois durci, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, les supports sont très diversifiés, cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.



3 Impacts environnementaux représentatifs des produits de construction selon NF P 01-010 § 6

Tous ces impacts sont renseignés ou calculés conformément aux indications du § 6.1 de la norme NF P01-010, à partir des données du § 2 et pour l'unité fonctionnelle de référence par annuité définie au § 1.1 et 1.2 de la présente déclaration, ainsi que pour l'unité fonctionnelle rapportée à toute la DVT (Durée de Vie Typique).

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	1,61	MJ/UF	32,3	MJ
	Energie renouvelable	0,148	MJ/UF	2,97	MJ
	Energie non renouvelable	1,46	MJ/UF	29,3	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0,000587	kg éq. antimoine (Sb)/UF	0,0117	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0,498	litre/UF	9,96	litre
4	Déchets solides				
	Déchets valorisés (total)	0,0125	kg/UF	0,250	kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0,000230	kg/UF	0,00461	kg
	Déchets non dangereux	0,257	kg/UF	5,15	kg
	Déchets inertes	0,00321	kg/UF	0,0641	kg
	Déchets radioactifs	7,22 E-06	kg/UF	0,000144	kg
5	Changement climatique	0,111	kg éq. CO ₂ /UF	2,21	kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0,000465	kg éq. SO ₂ /UF	0,00931	kg éq. SO ₂
7	Pollution de l'air	7,49	m ³ /UF	150	m ³
8	Pollution de l'eau	0,0503	m ³ /UF	1,01	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	kg CFC éq. R11/UF	0	kg CFC éq. R11
10	Formation d'ozone photochimique	5,30 E-05	kg éq. éthylène/UF	0,00106	kg éq. éthylène
11	Eutrophisation	0,0456	g éq. PO43-/UF	0,912	g éq. PO43-

A titre d'information, le tableau d'impacts environnementaux est donné pour une durée de vie de 10 ans également correspondant à la durée de vie généralement donné pour les moquettes soit dans la littérature (voir paragraphe 5 1 3) soit dans des FDE&S de la base INIES.

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	3,23	MJ/UF	32,3	MJ
	Energie renouvelable	0,297	MJ/UF	2,97	MJ
	Energie non renouvelable	2,93	MJ/UF	29,3	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0,00117	kg éq. antimoine (Sb)/UF	0,0117	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0,996	litre/UF	9,96	litre
4	Déchets solides				
	Déchets valorisés (total)	0,0250	kg/UF	0,250	kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0,000461	kg/UF	0,00461	kg
	Déchets non dangereux	0,515	kg/UF	5,15	kg
	Déchets inertes	0,00641	kg/UF	0,0641	kg
	Déchets radioactifs	1,44 E-05	kg/UF	0,000144	kg
5	Changement climatique	0,221	kg éq. CO ₂ /UF	2,21	kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0,000931	kg éq. SO ₂ /UF	0,00931	kg éq. SO ₂
7	Pollution de l'air	15,0	m ³ /UF	150	m ³
8	Pollution de l'eau	0,101	m ³ /UF	1,01	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	kg CFC éq. R11/UF	0	kg CFC éq. R11
10	Formation d'ozone photochimique	0,000106	kg éq. éthylène/UF	0,00106	kg éq. éthylène
11	Eutrophisation	0,0912	g éq. PO43-/UF	0,912	g éq. PO43-

4 Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments selon NF P 01-010 § 7

Contribution du produit		Paragraphe concerné	Expression (Valeur de mesures, calculs...)
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	§ 4.1.1	Des essais concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs ont été réalisés, voir paragraphe concerné.
	Qualité sanitaire de l'eau	§ 4.1.2	Sans objet car ce produit n'est pas destiné à véhiculer de l'eau.
A la qualité de la vie	Confort hygrothermique	§ 4.2.1	Ce produit ne revendique aucune performance concernant le confort hygrothermique.
	Confort acoustique	§ 4.2.2	Ce produit ne revendique aucune performance acoustique.
	Confort visuel	§ 4.2.3	Aucun essai concernant le confort visuel n'a été réalisé.
	Confort olfactif	§ 4.2.4	Aucun essai d'émission d'odeur n'a été réalisé.

4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)

Les informations fournies ci-après ont été renseignées à partir des données fournies par BOSTIK et des normes en vigueur.

4.1.1 Contribution à la qualité sanitaire des espaces intérieurs (NF P 01-010 § 7.2.1)

4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES est essentiellement minéral, il est constitué essentiellement à base de sable et de ciment.

Le PRIMASOL R, l'un des constituants du système, a fait l'objet d'une évaluation de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils. Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils définies dans le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 et de l'arrêté du 19 avril 2011. **Le produit est classé A+.** (rapport du 14 décembre 2009).

Le PRIMASOL R, a fait l'objet d'une évaluation de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils (C.O.V) : COV = 5 µg/m³ à 28 jours, conforme au protocole AFSSET 2009 (rapport N°00871-09 du 26-01-2010).

Le PRIMASOL R, est d'autre part classé « GEV-EMICODE EC1 » (à très faible émission), c'est-à-dire que le Total des Composés Organiques Volatils (TVOC) est très faible : < 100 µg/m³.



Le PRIMASOL R, a fait l'objet d'une évaluation de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils (C.O.V) selon la méthodologie définie selon LEED 2009 EQ c4.1, SCAQMD rule 1168 (2005) ; (Rapport du 28 juillet 2011 ref : G09675/IB) :

Analytical results :

Solid content,% mass : 27

Water content,% mass : 77

Exempt compounds,% mass : 0

VOC less water, less exempt compounds, g/l : <1

VOC limit g/l 750 (VOC limit for "Sealant Primers, O)

La COLLE SOL ACRYLIQUE SADERTAC S44 a fait l'objet d'une évaluation de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils. Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils définies dans le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 et de l'arrêté du 19 avril 2011. **Le produit est classé C.** (rapport d'aout 2010).

Les autres produits du SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES n'ont pas fait l'objet de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils (C.O.V).

4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le développement de micro-organismes.

4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :

Aucun essai complémentaire concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.

4.1.2 Contribution à la qualité sanitaire de l'eau (NF P 01-010 § 7.2.2)

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES n'est pas utilisé pour véhiculer de l'eau. Ce produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface.

4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3)

4.2.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.1)

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.



4.2.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.2)

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.

4.2.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.3)

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES n'a pas d'influence sur les conditions de confort visuel dans le bâtiment. Après prise, le produit se trouve sous le revêtement collé et n'est plus directement visible.

Il n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le confort visuel.

4.2.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.4)

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le confort olfactif.

5 Autres contributions du produit notamment par rapport à des préoccupations d'écogestion du bâtiment, d'économie et de politique environnementale globale

5.1 Ecogestion du bâtiment

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.

5.1.1 Gestion de l'énergie

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.

5.1.2 Gestion de l'eau

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.

5.1.3 Entretien et maintenance

Nous retenons pour notre SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES une DVT de 20 ans.

Le centre de ressources des technologies pour l'environnement (Luxembourg) donne dans son « Guide de la construction » (composants et produits de construction) une durée de vie de 20 ans pour les revêtements de sols en PVC, caoutchouc et linoléums et une durée de vie de 10 ans pour les moquettes en fibres synthétiques ou naturelles . Sur la base de ces informations, nous retenons pour nos produits une DVT de 20 ans et à titre d'information le tableau des impacts environnementaux est fourni pour une durée de vie de 10 ans.

Dans les conditions normales d'utilisation, le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES ne nécessite pas de remplacement ni de maintenance.

5.2 Préoccupation économique

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.



5.3 Politique environnementale globale

5.3.1 Ressources naturelles

Sans objet pour le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES.

5.3.2 Emissions dans l'air et dans l'eau

Après durcissement, les constituants du SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES ne donnent lieu à aucune émission dans l'air ni dans l'eau.

5.3.3 Déchets

Lorsqu'ils sont conservés dans leurs emballages d'origine non ouvert, les produits constituant le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES doivent être conservés comme suit :

12 mois au maximum et conservé entre +5°C et +30°C pour le primaire PRIMASOL R.
6 mois à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour le ragréage ROXOL TRAVAUX RAPIDE.
12 mois au maximum et conservé entre +10°C et +30°C pour l'adhésif SADERTAC S44.

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES, une fois durci, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, les supports sont très diversifiés, cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.

6 Annexe : Caractérisation des données pour le calcul de l'Inventaire de Cycle de Vie (ICV)

Cette annexe est issue du rapport d'accompagnement de la déclaration (cf. Introduction).

6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie)

Les flux et les indicateurs d'impacts identifiés comme importants et pour lesquels les résultats ont été plus précisément analysés sont les suivants :

- **Indicateurs énergétiques** (conformément au §5.1.1 de la norme NF P 01 010) :
 - ✓ énergie procédé,
 - ✓ énergie matière,
 - ✓ électricité.
- **Consommations de ressources** (conformément au §5.1.1 et 2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ consommation de ressources énergétiques,
 - ✓ consommation de ressources non énergétiques (e.g. matières premières issues des carrières).
- **Emissions atmosphériques** (conformément au §5.2.1 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ émissions de dioxyde de carbone fossile (CO₂ fossile),
 - ✓ émissions d'oxydes d'azote (NO_x),
 - ✓ émissions d'oxydes de soufre (SO_x),
 - ✓ émissions de composés organiques volatils (COV).
- **Emissions aqueuses** (conformément au §5.2.2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ DCO (Demande Chimique en Oxygène).
- **Production de déchets solides** (conformément au §5.3 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ déchets totaux,
 - ✓ déchets valorisés,
 - ✓ déchets dangereux,
 - ✓ déchets non dangereux,
 - ✓ déchets inertes.

6.1.1 Etapes et flux inclus

1. Production :

Cette étape prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production et le transport des emballages des produits finis et la production des énergies consommées sur le site.

2. Distribution :

Cette étape modélise le transport des différents produits des sites de production vers le(s) chantier(s). Elle prend en compte, également, l'extraction et le raffinage du pétrole pour le carburant consommé lors du transport.



3. **Mise en œuvre :**

La modélisation de l'étape de mise en œuvre prend en compte :

- La fin de vie des emballages utilisés pour le conditionnement du produit.
- les pertes sur le chantier.

La fin de vie des emballages utilisés pour le conditionnement du produit est comptabilisée dans cette étape. Il prend également en compte les pertes sur le chantier.

4. **Vie en œuvre :**

Le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES ne nécessite pas de remplacement ou de maintenance.

5. **Fin de vie :**

La modélisation de l'étape de la fin de vie prend en compte :

- le transport des déchets depuis leur lieu de vie en œuvre jusqu'à leur lieu de fin de vie,
- la mise en décharge des déchets.

6.1.2 Flux omis

La norme NF P01-010 permet d'omettre des frontières du système les flux suivants :

l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers,
le département administratif,
le transport des employés,
la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (machines, camions, etc.....).

6.1.3 Règle de délimitation des frontières

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.31 % du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée.

Conformément à la norme NF P01-010 (paragraphe 4-5-1), les flux non remontés ne sont pas des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994.

La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.

6.2 Sources de données

6.2.1 Caractérisation des données principales

Fabrication

Année : 2008.

Représentativité géographique : FRANCE, site de COUBERT (Seine et marne – 77) et d'IBOS (Hautes Pyrénées-65).

Représentativité technologique : les données utilisées correspondent aux technologies standards employées pour la production de chacun des constituants formant le SYSTEME COLLE ACRYLIQUE HAUTES PERFORMANCES ET ENDUIT DE RAGREAGE AUTOLISSANT RAPIDE SUR PRIMAIRE POUR SOLS SOUPLES

Source : BOSTIK.

Transport

Année : 2008.

Représentativité géographique : EUROPE.

Représentativité technologique : représentatif du secteur transport en France et conforme à la norme NF P01-010.

Source : BOSTIK et la norme NF P 01-010 pour la modélisation.

Mise en œuvre

Année : 2008.

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK

Fin de vie

Année : 2008

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK.

6.2.2 Données énergétiques

A renseigner si les données utilisées sont différentes de celles qui figurent dans le fascicule de document AFNOR FD P 01-015.

Sans objet.



6.2.3 Données non-ICV

Complétées par BOSTIK.

6.3 Traçabilité

L'inventaire de cycle de vie a été réalisé en 2010 et l'agrégation des données relève de calculs issus du logiciel TEAM™ version 4.0.

L'origine des données est détaillée dans le rapport méthodologique.

BOSTIK

